



Frédérique ROLET
Roland HUBERT
Daniel ROBIN
Co-Secrétaires Généraux du SNES

A l'attention de Monsieur le Ministre
de l'Education Nationale

Paris le 21 Août 2009

Monsieur le Ministre,

La mise en place, dans l'Education nationale, d'un plan spécifique face à une éventuelle pandémie de la grippe A était indispensable. Nous nous félicitons donc que le Ministère ait pris cette initiative.

Si cette démarche apparaît légitime et nécessaire nous savons, en même temps, qu'un catastrophisme excessif, des mesures disproportionnées, inadaptées, illusoires ou impossibles à mettre en place, fragilisent leur efficacité et peuvent même avoir des effets contre-productifs.

Nous sommes obligés d'ajouter que la lisibilité de ce plan peut être considérablement affaiblie par le sentiment que la communication qui s'y rattache pourrait constituer, pour le Ministère, un écran de fumée ou un effet d'aubaine dans un contexte de difficultés importantes dans le système éducatif et de conflits majeurs avec les personnels et les usagers.

Le plan que vous avez rendu public appelle de notre part plusieurs remarques.

- Nombre de mesures n'ont de véritable efficacité que dans le premier degré.
La fermeture éventuelle de « classes » ne correspond pas à la réalité du fonctionnement des établissements du second degré dans lesquels s'effectuent des changements de salle, l'éclatement des classes en groupe pour certains apprentissages (cours de langue, options, EPS...), sans parler du fonctionnement des « maisons des lycéens », de l'existence des internats et d'une façon générale de tout ce qui relève de la « vie scolaire ». Les enseignants du secondaire ont en charge plusieurs classes et certains, de par leur discipline, peuvent intervenir auprès de 500 élèves différents chaque semaine.

Ces spécificités du second degré doivent conduire à penser les choses de façon différente et en particulier la question d'une éventuelle fermeture ne semble y avoir de sens et d'efficacité qu'au niveau de l'établissement.

- La question du fonctionnement des internats est essentielle. Ils constituent à la fois un lieu de « risque de contagion » mais ils sont un outil essentiel dans la scolarisation d'un nombre important d'élèves, en particulier dans de très nombreux lycées.
- De même le fonctionnement des cantines est très important et nécessite des mesures spécifiques pour maintenir leur fonctionnement dès lors que l'établissement n'est pas fermé.
- Le fonctionnement de la « vie scolaire » peut être gravement perturbé en cas de pandémie qui touchera obligatoirement les personnels. Un établissement du second degré ne peut fonctionner sans l'activité de l'espace « vie scolaire ». Aucune réflexion ne semble menée sur cette question.
- La réactivité est un des éléments importants de toute lutte contre une pandémie. L'absence d'un nombre suffisant, voire l'absence totale, de personnels de santé dans les établissements scolaires va constituer un handicap majeur.
- Les programmes télévisuels ne couvrent pas l'ensemble des disciplines, des niveaux, des séries (pour le lycée) et, en même temps, ne peuvent pas tenir compte des choix fait par chaque enseignant en terme de progression au moment de leur diffusion. Les cours en ligne présentent, pour une utilisation ponctuelle, le même défaut. De plus, même si le taux de pénétration d'internet dans les familles françaises a progressé, il existe un nombre important d'élèves qui ne disposent pas de cet outil à leur domicile. Dans les familles avec plusieurs enfants, rares sont celles qui disposent de plusieurs ordinateurs. Le risque d'aggravation des inégalités face à la « fracture numérique » est donc bien réel.
- Le rôle d'un « enseignant référent » reste particulièrement flou et, à ce titre, il est difficile d'apporter une appréciation pertinente de ce dispositif. Par ailleurs il suppose l'utilisation d'équipements informatiques, téléphoniques en total décalage avec la réalité des établissements.
- Les commissions d'hygiène et de sécurité qui sont censées exister dans tous les EPLE ayant des sections technologiques et dont l'existence est recommandée dans les autres EPLE doivent être réunies dès la rentrée. Elles constituent un outil essentiel de réflexion et de dialogue associant l'ensemble des représentants de la communauté scolaire. Nous pensons que des instructions doivent être données dans ce sens à tous les EPLE. Par ailleurs le rôle des ACMO dans les établissements du second degré semble ignoré ; il semble nécessaire de leur donner les moyens d'assurer leurs missions, en particulier dans cette circonstance, et de créer les conditions qui permettent à l'ensemble des personnels de l'établissement des les identifier
- On ne peut ignorer la présence des personnels TOS dans les établissements du second degré, même s'ils relèvent désormais des collectivités territoriales.

- C'est un euphémisme que de dire que la médecine de prévention, le suivi médical des personnels de l'Education nationale sont mal assurés par l'Etat employeur. On peut craindre des complications parfois graves en cas de contagion par la grippe A pour certains membres du personnel de l'Education nationale. Des mesures doivent être prises afin d'identifier et de protéger particulièrement les personnes chez qui les effets du virus peuvent conduire à de sérieuses complications (femmes enceintes, personnes ayant des maladies respiratoires ou des problèmes cardiaques, ...).
- Une réunion du CCHS est effectivement prévue mais elle est bien trop tardive. Elle aurait pu permettre des mesures plus en amont et une véritable concertation sur les mesures à prendre. Nous demandons que les comités départementaux et académiques d'hygiène et de sécurité soient réunis dès la rentrée scolaire par les inspecteurs d'académie et les recteurs.
- Enfin nous regrettons que le dialogue autour du traitement des conséquences de cette éventuelle pandémie n'ait pas eu lieu plus tôt et que le plan présenté n'ait fait l'objet d'aucune concertation à ce jour. Par ailleurs l'information en direction des personnels est à ce jour inexistante.

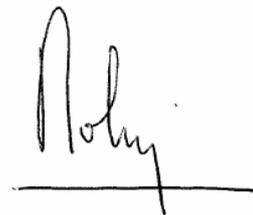
Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.



Frédérique ROLET



Roland HUBERT



Daniel ROBIN